

Le baccalauréat : un analyseur de l'évolution des politiques éducatives et des transformations du système d'enseignement, au XX^{ème} siècle

Le baccalauréat est une spécificité française. Véritable institution, ce diplôme constitue actuellement, dans la carrière scolaire, un examen dont la valeur mythique imprime sa marque sur toutes les études ultérieures. Il devient également un rituel social de passage de la vie adolescente à l'âge adulte.

La fonction sociale de cet examen demeure ambiguë : examen de culture générale, sanction des études secondaires mais aussi condition d'accès à l'enseignement supérieur et en ce sens, premier palier de sélection, le baccalauréat remplit une fonction de régulation dans le système d'enseignement.

En faisant de l'accès au niveau du baccalauréat, l'objectif de la formation initiale, les politiques éducatives se sont données un critère qui permet d'évaluer la généralisation de l'enseignement secondaire.

Dans une perspective multiréférentielle, nous interrogerons ce diplôme, brevet de normalité sociale dans un contexte d'incertitude économique, en croisant des données quantitatives et qualitatives sur la longue durée en vue de saisir quelques éléments de transformation du système éducatif.

Nous puiserons l'essentiel de nos données chiffrées dans les "Annales du mouvement francophone d'orientation scolaire et professionnelle au XX^o siècle" (F. Danvers, HDR, novembre 1999).

Mots-clefs : Baccalauréat ; Docimologie ; Inégalités sociales ; Orientation scolaire et professionnelle ; Histoire du système d'enseignement ; Politique éducative ...

« Parvenu au terme de notre étude qui a voulu bien moins régler une question d'histoire que marquer les grandes étapes d'une évolution avec l'unique souci de montrer sous quelles influences politiques, sociales, pédagogiques, l'institution du baccalauréat est née, (...) s'est développée et transformée comme si elle portait en elle une vitalité inépuisable et d'infinies possibilités d'adaptation, nous devons conclure (en) deux remarques :

Si le degré de force et de vitalité d'une institution se mesure d'après le nombre et la variété des transformations qu'elle a été appelée à subir, aucune ne pourrait, sous ce rapport, rivaliser avec le baccalauréat ;

Le baccalauréat est plus qu'une institution universitaire. Il est vite devenu et il ne cesse d'être une véritable institution sociale dont les racines plongent profondément dans notre législation et se ramifient à travers tout notre système administratif.

Il serait injuste de méconnaître la valeur pédagogique et sociale du baccalauréat. Régulateur du niveau intellectuel, voire moral de notre jeunesse (...) en dépit d'inévitables défaillances, il ne cesse de jouer dans notre civilisation un rôle de premier plan. La permanence d'une institution... n'est-elle pas le meilleur garant de sa valeur ? »

J.B. Piobetta, *Le baccalauréat de l'enseignement secondaire*, Doctorat es lettres, Paris, Baillière, 1937, pp. 315-316.

Introduction. Le baccalauréat est une institution

Le baccalauréat, du latin médiéval (1680) « baie de laurier » est le premier grade universitaire conféré à la suite d'examens qui terminent ses études secondaires.

En termes de féodalité, le bachelier désignait le jeune gentilhomme qui, n'ayant pas moyen de lever la bannière, était contraint de marcher sous celle d'autrui, qui aspirait à être chevalier et tenait le rang entre le chevalier et l'écuyer. (E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, 1994, Tome 1, p. 411).

Le terme est lié à l'idée de maturité¹ et comprend une variante négative, le « bachotage ».²

Depuis sa création par décret impérial du 17 mars 1808 portant organisation de l'Université, le baccalauréat a une double fonction : sanction de l'enseignement secondaire et porte d'entrée dans l'enseignement supérieur. Le baccalauréat est ainsi l'objet d'une tension contradictoire entre les pratiques pédagogiques du lycée et les exigences de l'enseignement universitaire. Il n'est pas sûr que la préparation réussie au baccalauréat soit de nature à assurer la transition entre les deux ordres d'enseignement. Parler d'études post-baccalauréat (et pas seulement universitaires) ne résout rien, tant est grande la disparité des élèves à l'issue des classes terminales en termes de niveau atteint, d'acquis culturels, de rapport aux savoirs, de motivation, de projet d'avenir, etc.

Pour C. Lelièvre, 2002, historien de l'éducation, le baccalauréat et l'entrée à l'université sont l'une des grandes questions qui agite les politiques scolaires de notre temps. En privilégiant une approche historique soucieuse des

¹ Il faut être âgé au moins de seize ans, selon les termes du décret napoléonien.

² E. Bouasse, *Bachot et bachotage*, Paris, Lethielleux, 1910.

différentes dimensions d'un objet multidimensionnel, nous montrerons que le baccalauréat est tout à la fois la clef de voûte du secondaire, et le « ticket d'entrée » pour l'enseignement supérieur et qu'à ce titre, il constitue une finalité de la politique de formation initiale.

Diplôme pivot de l'ordre scolaire dont les significations sont à trouver dans le mouvement de démocratisation, puis de massification de la scolarité obligatoire au XX^{ème} siècle, le baccalauréat est l'incarnation d'une idéologie scolaire. Les études longues sont devenues une norme scolaire et sociale pour une adolescence prolongée³. Le baccalauréat peut être entendu comme un rituel de passage de la vie adolescente à l'âge adulte. A ce titre, il focalise les passions. L'écrivain de la Commune, Jules Vallès, dans *Le bachelier*, 1881, fustige « ceux qui nourris de grec et de latin sont morts de faim ». De nos jours, le baccalauréat est devenu davantage un facteur d'intégration sociale qu'un gage d'insertion professionnelle.

Diplôme-phare de cet « empire du milieu », (L. Fèvre), qu'est l'enseignement secondaire, le baccalauréat a évolué au cours des deux derniers siècles : « De brevet d'entrée dans la bourgeoisie au seuil de la Troisième République, il est devenu le viatique commun des classes moyennes salariées et tend à se constituer en diplôme de base des générations à venir », (J.M. Berthelot). Le baccalauréat est un mythe, convoquant un imaginaire social. L'opinion publique est acquise à l'idée qu'il est le passeport indispensable à l'entrée dans la vie. Pourtant, ce diplôme de référence, indicateur du niveau d'étude d'une classe d'âge et du niveau de développement d'une région voire d'une nation, est l'objet de critiques récurrentes⁴. Certains réclament sa suppression, d'autres sa réforme, à moins d'imaginer un jour un scénario-catastrophe : « Le baccalauréat n'aura pas lieu », (G. Bourgeois, 1989). Tentons par une approche globale de rendre compte de cette dynamique paradoxale.

I. Le bac, un analyseur des finalités de l'enseignement secondaire

V. Isambert-Jamati, 1970, dans un ouvrage de sociologie de l'enseignement secondaire français devenu un classique, analyse les finalités poursuivies par les lycées sur un siècle, en prenant appui sur une analyse de contenu des discours de distribution des prix.

L'ouvrage commence par un constat : « Le baccalauréat est aujourd'hui en France, un événement national... Le public est abondamment informé des programmes, des épreuves préparées, des proportions d'admissibles et de

³ Le Guide de la scolarité de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, ONISEP, présente les itinéraires de formation de la maternelle à l'université sous la modalité Objectif Bac, depuis 1987.

⁴ Pensons en particulier aux "palmarès" diffusés par la presse spécialisée ou non, qui établissent des classements fort contestables entre les établissements secondaires.

reçus. Quant aux établissements qui préparent le plus grand nombre des candidats... leur formule date du Premier Empire, mais ils ont inspiré de nombreuses institutions scolaires dans le monde, et ils restent le prototype de l'enseignement du second degré en France. Sans doute, sont-ils aujourd'hui contestés ... (mais) tous ceux qui critiquent les inégalités sociales devant l'enseignement rendent implicitement hommage aux lycées puisqu'ils déplorent que les enfants d'origine modeste aient encore si peu de chances de les fréquenter.» L'auteur suggère sur la longue durée la périodisation suivante :

- la quête des valeurs suprêmes (le vrai, le beau et le bien) et l'intégration à l'élite (1860-1870) ;
- l'intégration à l'élite et la transformation du monde (1876-1885) ;
- la transformation du monde et l'enthousiasme laïque (1896-1905) ;
- la gratuité de la culture (1906-1930) ;
- apprendre à apprendre (1931-1940) ;
- le retour à l'esthétisme (1946-1960) ;
- la crise des objectifs (1961-1965).

L'objectif baccalauréat n'a pas la même signification sociale selon les périodes historiques considérées. Les changements à produire chez l'élève par l'enseignement des disciplines scolaires ne font pas l'objet d'un consensus durable, les contenus de connaissance varient de même que les valeurs de référence de l'enseignement et surtout, il ne s'agit plus des mêmes publics. Par voie de conséquence, la destination sociale n'est plus la même.

II. Le baccalauréat, un analyseur du niveau des élèves

L'évolution du baccalauréat reflète les changements d'organisation et d'objectifs de l'enseignement secondaire français. A une période où le public visé par les lycées était l'élite sociale, ces établissements ne se préoccupaient guère de l'avenir professionnel de leurs élèves. L'Université impériale, organisée en 1808, institue le baccalauréat comme l'aboutissement des études classiques et confirme cet examen comme premier grade universitaire. Il permet l'accès à toutes les « professions civiles », et devient un « signe indéniable » de réussite sociale. Le baccalauréat est exigé pour entrer dans les grandes écoles et dans les grandes administrations d'État. Ce diplôme est pour la société une garantie essentielle « de la capacité de ceux qu'elle admettra à la servir ». En 1861, le baccalauréat est ouvert aux filles ; la même année, 4000 jeunes gens obtenaient le baccalauréat.

L'ouvrage d'E. Goblot, *La barrière et le niveau, étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, (rédigé en 1912, édité en 1925, réédité en 1968) est à cet égard, significatif : « Qu'arriverait-il si l'on pouvait faire des études secondaires sans latin ? Un élève intelligent et travailleur, en complétant ses études primaires élémentaires par l'école primaire supérieure ou même par un bon enseignement technique, pourrait être plus instruit et même plus cultivé que la moyenne des élèves de l'enseignement secondaire. Il n'y aurait plus cette inégalité de culture qui distingue les classes sociales ; tout serait confondu. Le bourgeois a besoin d'une instruction qui demeure inaccessible au peuple, qui lui soit fermée, qui soit la barrière...Le baccalauréat, voilà la barrière sérieuse, la barrière officielle et garantie par l'État, qui défend contre l'invasion. » Le baccalauréat est un « brevet de bourgeoisie », essentiellement masculin. On le voit, derrière l'organisation des enseignements se profile la question sociale : comment tenir son rang.

La crainte du « chômage intellectuel » et le fantasme de « l'encombrement des professions libérales » justifiaient la création d'un Bureau universitaire de statistique (BUS, A. Rosier, 1932) considéré comme le premier service d'information et de documentation professionnelle des étudiants au monde.

Faut-il craindre un baccalauréat dévalorisé ? Il y a plus d'un demi-siècle dans *Le Monde* du 7 janvier 1950, J.P. déclarait : « Il est aujourd'hui plus facile d'obtenir, grâce à l'indulgence des jurys, un diplôme autrefois réservé à des candidats rigoureusement sélectionnés... (jurys plus sévères ou candidats moins bien préparés ?)... En 1910, 7 913 candidats sur 18 899 ont été admis à la première partie, 7 063 sur 12 734 à la deuxième; En 1948, 41 183 élèves de première sur 111 463 ont été reçus, ainsi que 30 349 philosophes et mathématiciens sur 71 349. Le baccalauréat, qui ouvrait au début du siècle autant et plus de portes que les licences d'aujourd'hui, n'en entrebâille guère maintenant. L'institution de la propédeutique lui fait perdre jusqu'à son rôle de « clef » des facultés. C'est que, depuis 1910, le nombre des candidats s'est multiplié par six. ». Le discours sur la baisse de niveau est récurrent. Sans toujours savoir de quoi l'on parle, à l'arrière-plan se manifestent les enjeux scolaires et sociaux de la démocratisation, (F. Danvers, 1986).

III. Le bac, un analyseur des politiques de scolarisation et d'orientation

En rédigeant les « Annales du mouvement francophone d'orientation professionnelle au XXème siècle », (F. Danvers, HDR, Lille III, nov. 1999) nous nous sommes appuyé sur les statistiques portant sur le baccalauréat, considérant qu'il était un précieux indicateur des mutations de l'organisation scolaire et universitaire.

- Au début de la IIIème République (Réforme de 1902) : 1 % d'une génération est titulaire du baccalauréat ;

- Au lendemain de la Première Guerre mondiale, on comptabilise 1,5 % de bacheliers pour la génération de référence (700 000 individus pour les cohortes des années vingt) ;
- Au moment où se réunit la commission Langevin-Wallon (1944), les titulaires du baccalauréat représentaient 4 % d'une classe d'âge ;
- En 1950, à une période où 30 % d'une classe d'âge entrait en sixième après sélection, 5,12 % obtenaient le précieux parchemin pour une génération de 632 300 (soit 30 000 environ) ;
- Quand rentre en application la Réforme Berthoin (1959), on estime le nombre de bacheliers à 9,71 % pour une génération de 505 600 ;
- En 1964, on compte 12,06 % de bacheliers pour une génération de 719 000 ⁵. Pour la première fois en France, le nombre des bachelières dépasse le nombre des bacheliers. Bachelières qui deviendront étudiantes. Autrefois, l'étudiante désignait la compagne de l'étudiant ! ...

En 1968, la France comptait 19,60 % de bacheliers pour une génération de 864 300 (avec un taux exceptionnel de 81,2 %). Sur les 830 000 élèves entrés à l'école primaire, 130 000 parviendront en classe terminale. Les itinéraires des élèves dans le secondaire traduisent la « distillation fractionnée » à chaque palier d'orientation (C. Pair, 1986) ;

Lors du VII^{ème} plan de développement économique et social (1976) qui se fixait notamment des objectifs de scolarisation par niveau scolaire, on recensait 23,90 % de bacheliers pour une génération de 845 500 (200 000 environ) ;

Plus volontariste que la préconisation du rapport d'A. Prost, 1983⁶, le ministre de l'Éducation nationale, J.P. Chevènement (1985) fixe un objectif quantitatif ambitieux au système scolaire : 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat d'ici l'an 2 000, c'est-à-dire de passer en quinze ans de 35% à 80%. Un nouveau baccalauréat est créé : le baccalauréat professionnel. C'est un enjeu de politique éducative majeur, puisqu'il s'agit de « doubler le nombre de bacheliers en quinze ans » (2 millions d'étudiants en l'an 2 000), objectif repris par l'ensemble de la classe politique. Très vite la diversité va l'emporter : 8 baccalauréats littéraires, économique ou scientifiques ; 17 baccalauréats technologiques ; 14 baccalauréats professionnels (ONISEP, 1987).

La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 due à L. Jospin, reprend cette visée en la complétant : « La Nation se fixe comme objectif

⁵ Période de "l'explosion scolaire", L. Cros, 1961.

⁶ Le rapport de la commission d'A. Prost sur Les lycées et leurs études au seuil du XXI^e siècle, Paris, CNDP, 1983, préconisait pour 1993, l'objectif de 80 % de jeunes achevant une scolarité de second cycle (second cycle long et court compris).

de conduire d'ici dix ans l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du certificat d'aptitude professionnelle ou du brevet d'études professionnelles et 80 % au niveau du baccalauréat. Tout élève qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'a pas atteint un niveau de formation reconnu doit pouvoir poursuivre des études afin d'atteindre un tel niveau. » La France du Xème Plan compte 39,8 % de bacheliers pour une génération de 837 800 ;

1^{ère} session du baccalauréat rénové (1995). 7 filières au lieu de 17 pour 658 000 candidats. Avec quelques 492 000 lauréats (287 000 bac général) ; 138 000 bac technologique ; 67 000 bac professionnel et un taux de réussite global de 75,2 % soit 62,7 % d'une génération au niveau du baccalauréat (examen réussi ou non) ;

En l'an 2 000, 61,7 % des jeunes ont obtenu le baccalauréat et 63,7 % de la classe d'âge ont atteint le « niveau bac ». La proportion de réussite à l'examen n'a cessé d'augmenter ces trente dernières années pour atteindre le taux record de 79,5 % avec de fortes disparités entre les académies. Les filles, majoritaires parmi les candidats le sont encore plus parmi les bacheliers, grâce à de meilleur taux de réussite que les garçons. Mais force est de constater que certaines sections accueillent essentiellement des garçons tandis que d'autres scolarisent surtout des filles (orientation différentielle des sexes).

Au total, la proportion d'une génération qui atteint le niveau du bac se stabilise au début du XXIème siècle, voire tend à décroître légèrement. Les dernières statistiques publiées (MEN, DPD, février 2003) font état pour le niveau IV de formation d'un taux d'accès au niveau du baccalauréat (métropole ; public et privé) de 69 % : 33, 9 % bac général ; 21, 1 % bac technologique ; bac professionnel 14 %

Les travaux du Groupe d'étude et de réflexion interrégional, GERI, 1994, (publiés à la *Documentation française*) permettent d'apprécier la nature de la progression du baccalauréat dans les villes comme dans les campagnes. Sur le plan géographique, par exemple, la vieille opposition entre les baccalauréats littéraires et scientifiques apparaît dépassée : le baccalauréat général sous toutes ses formes (A ou B et scientifiques) semble l'apanage des départements les plus développés sur le plan économique, comme en témoigne l'exemple de Paris. A l'inverse, la prééminence du baccalauréat G sur les autres séries, comme elle apparaît dans le Val d'Oise mais aussi dans les départements situés à la périphérie de l'Ile-de-France peut être considérée comme un signal d'alerte. On le voit, le baccalauréat ne gagne pas l'ensemble du territoire national au même rythme ni sous les mêmes formes. Il se diversifie avec l'apparition de nouvelles séries et, selon les départements où ils vivent, les jeunes en sont donc diversement affectés.

IV. Le baccalauréat : un droit à l'éducation, au diplôme, à la qualification pour tous ?

Apanage des enfants de cadres après la guerre, le baccalauréat est aujourd'hui accessible, avec des degrés divers de réussite, à toutes les couches sociales. Avec les moyens massifs consentis par les pouvoirs publics pour conduire une plus forte fraction des jeunes au terme de l'enseignement secondaire, le mouvement de démocratisation a été plus rapide pour les générations nées entre 1969 et 1975 que pour les générations précédentes. Pour les générations nées à la fin des années 50 et au début des années 60, la généralisation de l'entrée en sixième s'était accompagnée d'une forte sélection pendant les années de collège, qui rejetait la grande majorité des enfants d'ouvriers. Ainsi, sur 100 enfants d'ouvriers, 10 obtenaient un baccalauréat dans les générations cinquante, 20 dans celles nées entre 1964 et 1968, pour 46 dans les générations nées entre 1974 et 1978. 89 % des enfants de cadres nés de 1974 à 1978 sont bacheliers, contre 46 % des enfants d'ouvriers. 41 % des enfants de cadres nés dans les années trente obtenaient le baccalauréat, contre 2 % des enfants d'ouvriers.

L'extension du baccalauréat s'est accompagnée d'une diversification : depuis la fin des années 80, il comprend une filière professionnelle qui destine peu aux études supérieures et qui est plus fréquemment suivie par les enfants des milieux les moins favorisés. Le fort développement des scolarités secondaires qui a eu lieu de 1985 à 1993 a néanmoins sensiblement réduit les inégalités : les possibilités de suivre des études supérieures ont été multipliées depuis 1984 par 3,6 pour les enfants d'ouvriers pour 2,2 en moyenne.

Les niveaux de formation atteints restent contrastés si l'on distingue plus précisément les origines sociales, les proportions de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur pouvant alors varier de 20 % ou moins pour les enfants des ouvriers et des employés de service les moins qualifiés, à plus de 80 % pour les enfants de cadres de la fonction publique, de professeurs, de scientifiques ou de professions libérales.

On constate une érosion des inégalités sur le moyen terme, même si l'avantage relatif que possède un enfant de chef d'entreprise, de cadre ou de profession intermédiaire, d'atteindre le niveau du baccalauréat et d'accéder à l'enseignement supérieur, est le même qu'il y a 10 ans et que le handicap relatif de l'enfant d'ouvrier ne s'est pas réduit depuis 1993.⁷

Parler du baccalauréat en général, cela a-t-il encore un sens ? Les bacheliers de 1950 constituaient les 5 % les plus instruits d'une génération. Ceux de 1988 les 35 % les plus instruits. Les trois sections nobles d'autrefois (philosophie, mathématiques et sciences expérimentales) ont éclaté en une

⁷ Les statistiques produites sont extraites de *L'état de l'École*, trente indicateurs sur le système éducatif français, Direction de la programmation et du développement, Ministère de l'Éducation nationale, n° 11, octobre 2001.

trentaine de séries allant de l'économie à la danse en passant par l'informatique et maintenant la carrosserie et la plasturgie.

Conclusion-Discussion. Peut-on faire un bon usage du baccalauréat ?

Les critiques à l'encontre du baccalauréat ne manquent pas : trop lourd à organiser (multiplicité grandissante des épreuves), trop périlleux (risques de fraude) ; trop cher ; désorganise le troisième trimestre... Reflet d'un système encyclopédique, inspiré par le positivisme, les responsables politiques admettent que l'addition des disciplines constitue le savoir. Mais qu'en est-il des capacités acquises qui puissent être développées en dehors de l'espace scolaire ?

Le bac est-il une loterie ? Il existe de grandes divergences entre évaluateurs pour juger des copies identiques qui font que l'élève moyen n'a pas la moyenne, (J. B. Piobetta, 1943, H. Piéron, 1963, V. Merle, 1998).

Les propositions de réforme sont multiples : un bac réduit à quelques épreuves, le remplacement par un contrôle continu, etc. Mais là encore l'idéologie prime sur les faits. Toucher à ce diplôme-symbole est en quelque sorte sacrilège, l'impact médiatique est énorme, les syndicats enseignants et de parents d'élèves se mobilisent, la politique s'en mêle. Quand lycéens et étudiants sont dans la rue : il est urgent d'attendre.

Le rapport de la commission présidée par R. Fauroux, 1996, se demande ce qu'on peut faire pour éviter que le baccalauréat, examen de base du système éducatif, ne comporte plus au même degré cette capacité de « désorientation » de nombre de ses lauréats ? « C'est sur l'acte d'orientation, au moment même du choix de la filière, que doit porter l'effort...C'est aussi à l'entrée à l'Université, et pendant les mois qui suivent, que doit s'exercer une information rigoureuse sur les possibilités de réussite et sur les moyens de changer de voie. C'est surtout à l'Université d'adapter, au moins partiellement, son offre de formations à la diversité des filières d'obtention du baccalauréat. »

La mission A. Gouteyron et alii, 1997, portant sur l'information et l'orientation des étudiants des premiers cycles universitaires souligne les dérives de l'orientation des bacheliers :

- l'importance du secteur sélectif ;
- le détournement de filières sélectives courtes de leur finalité initiale ;

⁸ E. Combes, ministre de l'Instruction publique déposa, dès février 1896, un projet demandant sa suppression.

- la transformation de fait des filières courtes en premiers cycles ;
- leur orientation massive par défaut dans les filières générales ;
- des orientations erratiques commandées par des phénomènes de mode et par l'absence de motivation des nouveaux étudiants.

« 80 % au bac... et après ? » S. Beaud, 2001, décrit les attentes des enfants de la démocratisation scolaire, les « malgré-nous » des études longues, ni dans la réussite, ni dans l'échec complet. Tout à la fois mirage et réelle promotion sociale, l'accès au bac n'a pas constitué un progrès en soi pour ces jeunes, souvent désorientés. Une étude de cohorte menée par le rectorat de Dijon (J. Roncevich et G. Solaux 1989) établissait la grande diversité de « carrières » lycéennes possibles pour parvenir au baccalauréat. Quel accompagnement pour les 143 chemins qui mènent à la terminale... et que faire après ?

On le voit, la fonction sociale de cet examen demeure ambiguë : examen de culture générale, sanction des études secondaires mais aussi condition d'accès à l'enseignement supérieur et en ce sens, premier palier de sélection, le baccalauréat remplit une fonction de régulation dans le système scolaire. Comme le fait observer A. Prost, 1984, le baccalauréat est paradoxalement, encore aujourd'hui, le meilleur rempart contre le bachotage. Pour le reconnaître, encore faut-il sortir des « débats idéologiques et des guerres de religion ». En faisant de l'accès au niveau bac l'objectif de la formation initiale, la France a rompu avec le malthusianisme éducatif qui a prévalu jusqu'au début des années 1980. On voit par là que la généralisation de l'enseignement secondaire est un phénomène récent (tardif par rapport aux États-Unis) puisque deux tiers de notre population active n'ont pas accès au bac : en 1997, 37 % de la population active possèdent le bac ou plus, A. Gauron, 2000.

Le baccalauréat est une spécificité française, même si des diplômes de niveau équivalent existent en Europe (Allemagne, Espagne, Italie, Angleterre). A l'heure actuelle, le ministère de l'Éducation nationale britannique envisage l'adoption d'un système comme le baccalauréat français en Grande Bretagne.

Éléments bibliographiques

AGULHON, C., "Les turbulences produites par les 80% niveau baccalauréat", in Charlot, B. et Beillerot, J., 1995, *La construction des politiques d'éducation et de la formation*, Paris, PUF.

ALLAIRE, M. et FRANK, MT, 1995, *Les politiques de l'éducation en France de la maternelle au baccalauréat*, Paris, La Documentation française.

BEAUD, S., 2002, *80% au bac... et après ?*, Paris, La Découverte.

DANVERS, F., 1999, "Fragments pour une lecture anthropologique de l'orientation au XXème siècle", Note de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, Lille III.

GOUTEYRON, A., 1997, "S'orienter pour mieux réussir", Les rapports du Sénat n° 81, session ordinaire de 1996-1997.

ISAMBERT-JAMATI, V., 1970, *Crises de la société, crises de l'enseignement*, Paris, Presses universitaires de France.

LELIEVRE, C., 2002, *Les politiques scolaires mises en examen*, Paris, ESF.

PAIR, C., 1986, *Rue du Bac*, Paris, Syros.

PROST, A., 1984, "Peut-on supprimer le bac ?", *Pouvoirs*, n° 30, pp. 69-78.

SOLAUX, G., 1995, *Le baccalauréat*, Paris, La documentation française.

A consulter :

Le Monde de l'Éducation : "Le bac ou 200 ans : 1801-2001", juin 2002, pp. 21-35.

L'état de l'école, n° 12, Direction de la programmation et du développement, Ministère de l'Éducation nationale, octobre 2002.

Note d'information (annuelle) sur les résultats définitifs du baccalauréat. Ministère de l'Éducation nationale, Direction de la programmation et du développement.